



Programme

FORMATION MOB'IN

Les fondamentaux du
conseil en mobilité pour l'insertion

LES FONDAMENTAUX DU CONSEIL EN MOBILITÉ POUR L'INSERTION



Contexte

Le conseil en mobilité pour l'insertion s'affirme comme la **fonction pivot des parcours et actions de mobilité inclusive sur les territoires**. Le Réseau Mob'In souhaite **accompagner** les **adhérents** en régions et plus largement les **acteurs territoriaux de la mobilité inclusive** dans la **réflexion**, la **mise en place** et le **développement du conseil en mobilité** sur leur territoire.

Objectif général

Acquérir un **socle de connaissances et de compétences** nécessaires à la pratique du conseil en mobilité pour l'insertion.

Public visé

Conseiller(e)s mobilité ou futur(e)s conseiller(e)s mobilité dans le cadre du développement de leurs compétences. Tout acteur d'une structure intervenant ou souhaitant intervenir dans le champ de la mobilité inclusive souhaitant **s'acculturer au conseil en mobilité** pour l'insertion.

Pré requis

Pas de pré-requis. Toutefois, afin de préparer la participation à cette formation, un document «préparer sa formation» sera envoyé à chaque participant. Ce document propose de prendre connaissances de divers documents.

Accès aux personnes en situation de handicap

Les conditions d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap sont étudiées **au cas par cas**. La personne signale sa situation de handicap lors de son **inscription**. Elle est recontactée par le coordinateur de la formation pour mettre en place les **aménagements** nécessaires.

Déroulé

Formation en **présentiel** organisée en **4 journées de 7 heures**.

Les modules 1 et 2 se déroulent sur 2 jours, le module 3 se déroule sur 2 jours.

Document mis à jour le 5 juin 2025

LES FONDAMENTAUX DU CONSEIL EN MOBILITÉ POUR L'INSERTION



Méthodes et moyens pédagogiques

Toute méthode permettant la facilitation de l'apprentissage ; la **méthode active** est privilégiée.

Animation de la formation par **deux professionnels expérimentés** : un responsable de structure/plateforme de mobilité et un conseiller mobilité insertion. Différentes **mises en situations** d'évaluation et d'accompagnement.

Mise à disposition de **ressources pédagogiques** variées (méthodes, techniques, outils)

Contenu

Module 1 : le conseil en mobilité insertion dans son environnement

- **La mobilité inclusive** : une question sociétale, définition de la mobilité inclusive, le savoir/vouloir/pouvoir bouger, les publics, les concepts de base, les compétences pour savoir/vouloir/pouvoir bouger,
- **Le cadre législatif, institutionnel et local** de la mobilité inclusive : les grands textes, la LOM, les autorités compétentes, l'écosystème de la mobilité inclusive les acteurs nationaux de la mobilité inclusive,
- **Les plateformes de mobilité** : des constructions territoriales, définition et principes d'une plateforme, l'accompagnement à la mobilité pour l'insertion : cœur de métier et spécificité des plateformes de mobilité.

Module 2 : la fonction de conseiller en mobilité insertion

- Les **représentations individuelles** de la mobilité,
- La connaissance des **freins** à la mobilité,
- Les **potentialités** qui favorisent la mobilité des personnes accompagnées au-delà des représentations,
- La fonction de **CEMI** : rôle, limites, missions, activités et compétences,
- **Problématiques** traitées,
- La **plus value** du conseil en mobilité insertion.

Document mis à jour le 5 juin 2025

LES FONDAMENTAUX DU CONSEIL EN MOBILITÉ POUR L'INSERTION



Module 3 : Le conseil en mobilité au contact du public

- La définition avec la personne d'un **parcours mobilité** en cohérence avec son parcours d'insertion sociale ou professionnelle,
- La mobilité dans le parcours global, la **relation tripartite**,
- La notion de **parcours mobilité**,
- L'**évaluation de la situation** de la personne pour définir un plan d'actions vers une mobilité cohérente avec son parcours d'insertion,
- L'information, la sensibilisation et la formation des **prescripteurs**,
- L'orientation par le **réfèrent social/professionnel**,
- L'**accueil et l'évaluation** mobilité,
- L'outil **diagnostic** et l'analyse des informations recueillies,
- Le **plan d'action** mobilité et la contractualisation,
- L'**accompagnement** de la personne dans son parcours mobilité,
- Les **fondamentaux** de l'accompagnement,
- Les **situations** d'accompagnement,
- Les **techniques et outils** de l'accompagnement mobilité,
- Les **ressources** mobilisables,
- Le **bilan** du parcours mobilité.

Suivi et évaluation de la formation

Le suivi de la formation est assuré par la signature de **feuilles de présence**.

A l'issue de la formation :

- Chaque participant complète un **questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis**
- Une **attestation de formation** est remise au participant.

Animateurs.trices de la formation

Cette formation est animée par un **binôme** « responsable plateforme de mobilité/conseil en mobilité insertion », expérimentés.

Le développement des compétences des animateurs est assuré par la mise en place d'une animation pédagogique continue garantie par Le **Réseau Mob'In**.

Document mis à jour le 5 juin 2025

LES FONDAMENTAUX DU CONSEIL EN MOBILITÉ POUR L'INSERTION



Mise en place de la formation

Cette formation peut être mise en place dans le cadre des **Mob'In régionaux** et/ou en **inter régions** selon demandes. Une formation peut être mise en place à partir de **8 participants**. Lieux et dates à déterminer avec chaque Mob'In région.

Indicateurs de performance

En **2024**, **93%** des stagiaires sont **satisfaits** ou très satisfaits de la formation « Les fondamentaux du conseil en mobilité pour l'insertion », **92%** d'entre eux **recommandent** cette formation à leurs collègues et **79%** trouvent la formation **pertinente** au regard de leurs besoins.

Budget pour 4 jours *

En inter structures (minimum 8 participants)	Adhérent : 800€ / Participant * Non adhérent : 1 000€ / Participant
En intra (Salarié.e.s d'une même structure, minimum 6 participants)	4.800 € pour le groupe

Hors éventuels frais de déplacement et de séjour des participants



Ce budget peut être pris en charge dans le cadre du plan de formation de la structure.

* En cas d'inscriptions multiples : 650€ par inscrits complémentaires

Inscription et demande

Pour s'inscrire :

[Visiter le site Mob'In](#)



Document mis à jour le 5 juin 2025

CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE

Pour toute question relative à votre inscription :

**RAPHAËLLE
RICCI**

Assistante de formation
du réseau Mob'in



06.76.34.87.50



www.mobin-solutions.fr



rricci@mobin-solutions.fr

Pour programmer une session :

**MARION
BRUÈRE**

Coordinatrice formations
du réseau Mob'in



06.66.08.46.55



www.mobin-solutions.fr



mbruere@mobin-solutions.fr

